

## LA SOLDATESQUE SE DISTRAIT

la Présidence, un souci nouveau nous obsède.

Des sévices graves ont été commis à la Hara, notre Ghetto. Des soldats allemands ivres, conduits par des indigènes de mauvais aloi, ont pénétré la nuit dans les maisons juives. Les réduisant à l'impuissance, ils ont brutalisé les hommes, violé les femmes.

Certaines de ces malheureuses n'ont pas osé venir se plaindre, voulant cacher leur honte. D'autres viennent rue d'Alger, le regard apeuré, croyant revoir toujours l'affreuse scène. Quelles consolations leur apporter ? Un secours, un réconfort moral. Surtout, éviter le retour de l'ignoble soldatesque.

A l'arrivée de Zaewecke, le Président exprime son émotion, son indignation. L'autre demande un rapport, promet une enquête, mais il est bien difficile de retrouver ces criminels. Il en parlera à son chef.

On s'attachera à la question jusqu'au bout : à quoi servirait-il de subir le contact des Allemands, sinon pour épargner aux nôtres d'odieux excès ?



Trenner a une idée : il faut réquisitionner tous les stocks de peinture ou d'encre rouge, et en faire la distribution aux

habitants de la Hara ; toute victime d'une agression devra badigeonner de couleur le visage, les vêtements du soldat qui lui fera violence. Les coupables pourront ainsi être repérés.

Trenner est cependant préoccupé de la mauvaise qualité des colorants qui ne sont pas indélébiles.



Chaque jour amène d'autres plaintes.

La visite à la Hara paraît constituer l'attraction indispensable des soldats permissionnaires.

Précédés d'indicateurs, gens du milieu, ils entrent de force, demandant à boire, extorquent de l'argent, des bijoux, puis assouvissent leurs instincts bestiaux. Menacés des armes, tenue en respect, la famille assistait impuissante, horrifiée.

La police ? Où la trouver à 10 heures du soir ou dans la nuit ? Au reste, elle n'intervient jamais contre l'armée allemande. Pas d'histoires !

On multiplie les rapports, les interventions auprès de Zaewecke.

Ce dernier objecte que, lorsque certaines victimes ont été interrogées à la Feldgendarmérie, où nous les avons envoyées pour déposer, elles sont revenues entièrement sur leurs déclarations. Devant l'appareil allemand, elles ont eu peur, mais cela ne facilite pas notre tâche.

Après nous être placés sur le plan humain, nous insistons sur les inconvénients graves, au point de vue discipline, que peuvent entraîner ces expéditions nocturnes. L'armée

allemande prétend observer une discipline de fer, il ne semblerait guère en l'espèce.

Nous ajoutons que nous ne pouvons envoyer ou maintenir des travailleurs dans les camps, si la sécurité des familles à Tunis, n'est pas assurée.

On suggère encore au Commandant de faire circuler des patrouilles de police militaire pour arrêter les soldats ivres qui déambuleraient dans ces quartiers.

Zaewecke ne perd pas de vue la question.

Il nous rapportera enfin le 14 janvier les conclusions auxquelles il sera parvenu :

Les mesures proposées, il faut le reconnaître, sont radicales; à l'expérience, elles sont efficaces: Interdiction de l'accès des quartiers juifs aux soldats des armées de l'Axe — Patrouilles de la feldgendarmerie dans la nuit — Contacts avec les autorités locales et la police française. Enfin, des affiches mentionnant la prohibition seront apposées à l'entrée de chaque rue conduisant au quartier juif (1).

Nous sommes chargés d'établir un plan circulaire pour délimiter la zone interdite. Nous ferons bonne mesure, y incluant même certains quartiers susceptibles d'offrir aux soldats allemands de multiples délices.

Nous sommes assez fiers de ce succès.

(1) Voici le texte de ces affiches :

BETRETEN  
DIESES STADTVIERTELS  
FÜR  
DEUTSCHE WEHRMACHT  
V E R B O T E N  
DAR STADTKOMMANDANT

On n'entendra pas à Tunis, comme si souvent dans certaines villes de pays allemands ou satellites, la phrase officielle lourde de sens: « Il y a du désordre dans le quartier juif. »

Puissions-nous éviter le pogrom jusqu'au bout!